

Avis d'affichage relatif à la publicité des actes

Conformément aux dispositions légales relatives à l'information des habitants et à la publication des actes des EPCI, et notamment les articles L5211-1, L2121-25, L5211-46, L5211-3 et L2131-1 du code général des collectivités territoriales, ainsi que l'article L311-9 du code des relations entre le public et l'administration, la liste suivante des délibérations du Bureau Syndical du PETR examinées en séance est affichée et mise à la disposition du public sur le site Internet du PETR <https://bande-rhenane-nord.fr>

LISTE DES DELIBERATIONS BUREAU SYNDICAL DU PETR DE LA BANDE RHENANE NORD SEANCE DU 23 FEVRIER 2023

Sous la **Présidence** de **M. Denis HOMMEL**, Président

Membres présents :

Hubert HOFFMANN, Denis HOMMEL, Christiane HUSSON, Jacky KELLER Michel LORENTZ, Serge SCHAEFFER, Camille SCHEYDECKER, Jean-Louis SITTER et Pascal STOLTZ, Vice-présidents
Bernard HENTSCH, Assesseur

Membre excusé : Raymond RIEDINGER

Autre personne présente : Sylvie GREGORUTTI

Le Bureau syndical a examiné les délibérations suivantes :

	Objet	Résultat du vote
1	Désignation du secrétaire de séance	Serge SCHAEFFER, désigné secrétaire de séance à l'unanimité
2	Approbation du procès-verbal de la réunion du Bureau Syndical du 20 janvier 2023	Approuvée à l'unanimité
3	Avis sur le permis d'aménager (PA) Lotissement « Prairie » rue des barons Fleckenstein à BUHL (67470)	Avis favorable. Approuvée à l'unanimité
4	Avis sur le permis d'aménager (PA) Lotissement Brinkmann à ROESCHWOOG (67480)	Avis favorable. Approuvée à l'unanimité

Les délibérations sont consultables sur le site internet du PETR : <https://bande-rhenane-nord.fr>

Les personnes intéressées peuvent consulter le registre des délibérations sur demande auprès du secrétariat du PETR – 32, rue du Général de Gaulle à Drusenheim 03 88 06 74 32.

Le Président,



Denis HOMMEL

